

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 51 (1915)
Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

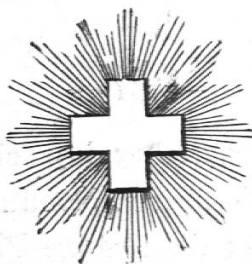
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N^o 28



LAUSANNE

10 Juillet 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *La langue française en Hollande. — Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. France. — PARTIE PRATIQUE: Economie agricole: Le lait (Rédaction. Orthographe. Arithmétique. Comptabilité). — Sujets d'examens des classes primaires supérieures: Allemand.*

LA LANGUE FRANÇAISE EN HOLLANDE

M. J. J. Salverda de Grave, professeur à l'Université de Groningue, a publié en 1913 un livre sur l'influence de la langue française en Hollande d'après les mots empruntés. C'est le texte des leçons faites en Sorbonne la même année par l'auteur, un disciple de Gaston Paris, et qui lui furent demandées par le vice-recteur.

Quiconque est allé en Hollande, à la Haye, par exemple, a pu se rendre compte de l'importance que les autorités scolaires y attachent à la culture française. C'est par un ressortissant de ce pays que nous fûmes initiés à Lausanne, vers 1887, aux mystères de la majestueuse Grammaire comparée de Cyprien Ayer; le candidat hollandais la piochait en vue d'un examen d'état pour l'obtention du brevet de professeur de français. Dans les rues de la Haye, si vous avez quelque renseignement à demander, vous pouvez compter sur une réponse en bon français, avec cet accent qui, sans avoir l'imprécision de l'insulaire anglais, est préservé de la dureté teutonique.

La France, on doit le dire, a exercé de tous temps, un prestige que les événements actuels mettent plus que jamais en relief. Pourtant, ce fut aussi le pays de l'absolutisme et même les armées du Directoire commirent des excès dont la Suisse ne fut pas à l'abri, bien que par une chance extrême les Vaudois leur aient dû leur indépendance.

Au X^e siècle les seigneurs hollandais cherchent à se libérer des liens qui les rattachent à l'empire germanique. La fille d'un comte épouse, au XI^e siècle, le roi de France Philippe I^{er}. La maison de Hollande n'ayant plus d'héritiers, au XIII^e siècle, c'est une famille princière française qui prend sa place, en ayant soin de ne pas imposer des fonctionnaires français, mais de les choisir dans le pays. Un demi-siècle se passe ainsi. A leur tour, les princes français disparaissent, une maison de Bavière leur succède. Mais, chose curieuse, le séjour en Hollande a pour effet de dégermaniser la cour d'Albert ; sa fille est demandée en mariage par le dauphin de France et, bientôt après, Jacqueline abdique en faveur de son cousin Philippe le Bon. De nouveau, la Hollande se confie en un fils de France. Quant à Charles-Quint, qui prit la place, « on sait qu'il se glorifiait de ne parler allemand qu'avec son cheval ; en dehors de ce cas unique, il s'exprimait en français. » La femme du Grand électeur de Brandebourg, Louise-Henriette, petite-fille de Guillaume d'Orange et de Louise de Coligny, introduisit l'usage de la langue française à la cour des rois de Prusse. Guillaume II écrivait son journal en français et en hollandais ; il ne faisait guère de fautes de langue française, et si son orthographe était fantaisiste, c'était le cas pour tous ses contemporains, aussi bien français qu'étrangers ; il francise les noms de villes hollandaises. Une démarche faite au XVIII^e siècle par un sujet du stathouder Guillaume IV pour obtenir que les mots français disparaissent de la circulation, mit en émoi la cour où quelques courtisans seuls comprenaient le... hollandais. La femme du dernier stathouder, Guillaume V, écrivait son journal en français, bien qu'elle fût allemande. La langue hollandaise n'était réservée qu'au ton familier et pour des expressions intimes.

Il y eut une éclipse. Sous la domination française du frère de Napoléon, beaucoup de Hollandais bannirent de chez eux la langue française, par haine de l'oppresseur. Cet idiome quitta la cour, sans que d'ailleurs celle-ci voulût l'oublier. La reine Wilhelmine a fait cette déclaration à Paris :

« Je suis fière du sang français qui coule dans mes veines et que le nom de ma race se rattache à la France. »

Selon M. Salverda de Grave, auquel nous empruntons les détails ci-dessus, le français, en Hollande, serait cultivé plutôt comme langue écrite que comme langue parlée, et il cite cette opinion de Bayle, il est vrai un peu vieillot : « La langue française est si connue dans ce pays que les livres français y ont plus de débit que tous les autres ; il n'y a guère de gens de lettres qui n'entendent le français, quoiqu'ils ne le sachent pas parler. » Le français, appris de cette manière, équivalait à une langue morte ; elle est devenue vivante, et c'est naturellement à ce titre qu'elle est enseignée dans les écoles primaires. Les classiques et les contemporains sont traduits en hollandais, mais depuis fort longtemps — nous en avons connu un exemple en 1887 — les candidats au brevet de professeur de français sont tenus d'analyser les chefs-d'œuvre : Corneille, Racine, Victor Hugo, Paul Bourget, Pierre Loti, etc., dans leur édition originale.

La Révocation de l'Edit de Nantes provoqua l'émigration en Hollande de plusieurs prédicateurs qui comblèrent les vides dont se plaignait précisément alors l'Eglise wallonne.

* * *

L'objet emprunté entraîne l'usage du mot qui le désigne. Ainsi, les *aéroplanes*, venus de France, résident en Hollande sous la dénomination que leur pays d'origine leur a donnée. Il en a été de même des mots *cocher*, *palefrenier*. Autrefois, *rivière* était un terme technique désignant un « terrain de chasse le long d'un cours d'eau ». Le hollandais l'a pris tel quel et l'a suivi dans son évolution. *Canal*, mot bien français, est l'unique vocable employé « pour un objet pourtant considéré comme caractéristique de la Hollande ». Même les noms géographiques conservent en Hollande la tournure française : *Paris*, *Florence*, *Turin*. Les livres de voyages donnent : *créole*, *nomade*, *prairie*, *scalper*, *tatouer*. Les journaux politiques : *complot*, *révolutionnaire*.

Le hollandais forme des mots au moyen d'éléments français : *déballoter*, *déballotage*, *dansereuse*, *régenteresse*, *astronome*, *athéiste*, *spiritiste*, *agence*, *titulature*, *avocature*, *vacature*, au lieu de déballer, déballage, danseuse, régente, astronome, athée, spirite, agence. On voit que les finales, bien françaises, sont de

simples variantes, car si l'on dit *dansereuse* au lieu de *danseuse* en hollandais, n'avons-nous pas, nous, *chasseresse* ! Et l'*astronome*, auquel nous préférons *astronome*, n'empêche pas *chimiste* de recevoir ses lettres patentes, tandis qu'*anatome*, *étymologue*, *généalogue* remplaceront *anatomiste*, *étymologiste*, *généalogiste*. Ne dit-on pas en français : archéologue, astrologue, philologue, psychologue ! En revanche, le néerlandais a *theoloog*. Autre particularité témoignant de la fantaisie dans la construction, comme dans l'orthographe des mots : minéralogie donne en français minéralogiste, tandis que géologie donne géologue. *Préfecture* aura inspiré *avocature*. Nous avons lu, il n'y a pas si longtemps, sauf erreur, dans un journal français, le mot *antichambrer*, très expressif, qui figure dans la liste de M. Salverda, de même que ce joli verbe français, *dominer*, pour jouer aux dominos, comme on dit *cheminer*, marcher dans le chemin. Mais M. Salverda a tort de croire que *styliste* n'est pas connu en français ; il figure bel et bien dans Littré. Quant à *normaliser*, *portraiter* (portraicturer) *subsidiar*, ils ne nous sont pas inconnus, surtout le dernier, dans le langage administratif.

Ce n'est pas seulement dans les mots, mais aussi dans les expressions que le travail linguistique s'opère. Quoi de plus pittoresque, de plus gavroche, dirions-nous, que celle-ci : « être dans la contremine », c'est-à-dire être toujours d'un avis contraire ! En revanche, il en est de parfaitement incohérentes pour nos oreilles françaises, ainsi « jouer rendez-vous » qui signifie « avoir mal au cœur ». Les mots néerlandais formés d'éléments français ne nous reviennent pas davantage : *plezieren* (procurer du plaisir), *dragonder* (dragon), *regentinne* (régente), etc. Enfin, la langue néerlandaise a adapté plusieurs mots français à sa grammaire en les transposant littéralement : belle-fille devient *schoondochter* ; petit-fils, *kleinzoon* ; partiellement : subtilement, *subtilike* ; entrée, *intreie* ; reposer, *verpozen*.

Les langues sont en perpétuelles communications et se prêtent de mutuels services. La langue néerlandaise a donné plusieurs mots à la langue française. De même que le normand *bougette*, petite bourse, a passé en Angleterre où il est devenu *budget*, bourse

de l'Etat, le hollandais *jacht* y a pris la forme *yacht*, et nous retrouvons ces deux termes dans la langue française, avec les mêmes significations. Plusieurs vocables relatifs aux choses maritimes : bateau, foc, digue (en hollandais *dijk*), dock, dune, matelot, etc.

Un jour, Racine reprocha à son fils qui était en Hollande d'employer « certains termes qui ne valent rien, comme celui de *recruter*, au lieu de quoi il faut dire *faire des recrues* ». Le verbe, familier dans la conversation en France, avait déjà passé dans la langue écrite en Hollande, suppose M. Salverda, dont le livre, rempli de choses instructives pour ceux qui s'intéressent aux questions de langue, méritait d'être mentionné dans l'*Educateur*.

L. MOGEON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD.— Classes primaires supérieures.— Depuis que la loi du 15 mai 1905 les a instituées, 35 de ces classes ont été créées. Bien des communes en ayant compris toute l'importance sont allées de l'avant sans que le Département s'en soit occupé, sauf pour donner les directions nécessaires. 26 de ces classes sont strictement communales, tandis que 9 autres forment des cercles scolaires, soit des écoles régionales comprenant des enfants de plusieurs communes. Toutes sont mixtes, sauf les trois classes de Lausanne.

Au sujet des classes primaires supérieures, le *Rapport du Département* s'exprime comme suit : « Elles marchent à l'entière satisfaction du Département de l'Instruction publique et des autorités locales. Il s'y accomplit un excellent travail, aussi ne peut-on que féliciter les communes qui n'ont pas craint de s'imposer de lourds sacrifices pour donner à nos meilleurs élèves primaires une instruction plus étendue que celle qu'ils peuvent recevoir dans les classes primaires ordinaires. L'Etat de son côté a beaucoup facilité les communes en prenant à sa charge le 50 % du traitement du personnel enseignant. »

L'examen, prévu par le règlement du 15 février 1907, pour l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures, n'a pu avoir lieu en automne 1914 parce que plusieurs instituteurs qui devaient subir ces épreuves étaient sous les drapeaux. Il a d'abord été renvoyé au mois de mai 1915, puis à l'automne.

L. G.

***** Epargne scolaire.** — A *Montreux*, le total des versements opérés par les élèves à la Caisse d'épargne scolaire depuis sa fondation s'élevait à fr. 69 316,30 au 1^{er} avril 1915. Durant l'exercice 1914-1915, les élèves ont versé fr. 1274, soit fr. 294 de moins que l'année précédente. Ce fléchissement est dû, non seulement aux circonstances actuelles, mais à la création des coffrets d'épargne des

banques locales et grâce auxquels il n'est plus nécessaire aux enfants de faire l'acquisition de timbres à coller sur des cartes. L'indifférence des enfants, les conditions plus difficiles de l'existence, l'attrait qu'offrent les cinématographes locaux et les lectures à bon marché ne sont pas étrangers aux causes qui ont entraîné une diminution de l'épargne.

Quant à *l'assurance-vieillesse*, elle n'a pas encore atteint le développement qu'on peut signaler dans d'autres localités moins importantes. Au 31 décembre 1914, la section de Montreux comptait 147 enfants qui étaient assurés et avaient versé jusque-là fr. 4391,70 à capital réservé. La Commission scolaire de Montreux propose à son corps enseignant d'étudier, dans une des prochaines conférences, les moyens de faire progresser cette institution, comme elle le mérite.

L. G.

JURA BERNOIS. — Diplôme intercantonal. — A l'Ecole normale des instituteurs, à Porrentruy, se sont terminés les examens écrits du diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français en pays étrangers. Les examens oraux ont eu lieu au commencement de mai dernier.

A la suite de ces examens, le brevet a été décerné à M^{lles} Marguerite Deseife, Saint-Imier; Rose Ernst, Fleurier; Mathilde Schumacher, Le Locle; MM. Ch. Redard, Lausanne; Federigo Bruni, Dangio, ancien instituteur de l'école italienne de Moutier.

***** Ecole d'horlogerie de Porrentruy.** — Le rapport pour l'année scolaire 1914-1915 nous a été envoyé. Cet établissement a été fréquenté par 43 élèves au total, avec un minimum de 33 élèves. Les experts, MM. H. Rosat et V. Haldimann, signalent la bonne marche de l'établissement et la réussite complète de l'exposition de cette école à Berne. Les recettes se montent à fr. 26 558,41 (Confédération, fr. 8310; Canton, fr. 8535; Ville de Porrentruy, fr. 4500). Les traitements payés aux professeurs comptent pour fr. 16 693. La Confédération diminuera son subside, ce qui est regrettable.

H. GOBAT.

***** Le mystérieux colonel.** — L'hiver dernier, une des écoles allemandes les plus solitaires de nos montagnes jurassiennes recevait une visite singulière et inattendue. Devant l'institutrice et les élèves étonnés paraît tout à coup, en grand uniforme, un colonel de l'armée fédérale, qui se met à s'entretenir gentiment avec tous, maîtresse et enfants. Il fait preuve d'une si complète connaissance des affaires scolaires que ce doit être un collègue dans la vie civile, pense l'institutrice. Mais qui? Sa stupeur est si profonde qu'elle ne songe pas à demander au visiteur comment il s'appelle. Les longs hivers rendent les gens si timides là-haut.

Ce n'est qu'après le départ de l'officier, qu'elle a l'idée d'ouvrir le registre scolaire, où il s'est inscrit. Et quel nom y lit-elle? — Le nom du directeur de l'instruction publique du canton de Berne, M. E. Lohner, colonel d'artillerie.

Et, quelque temps après, la poste apporte à l'école de B... un immense paquet contenant des tableaux, des cartes géographiques, du matériel scolaire, tout ce qui manquait sous ce rapport à la petite classe de la montagne. On devine qui était l'expéditeur.

Voilà ce que, souriante, raconte l'institutrice du Jeanbrenin au *Berner Schulblatt*. Et l'amabilité du directeur de l'Instruction publique du canton de Berne la

rend si hardie qu'elle lui demande une seconde visite ; elle profiterait de l'occasion pour lui montrer une autre classe que la sienne, qui, elle aussi, aurait besoin de quelques tableaux sur ses murs blancs et nus.

***** † François Gueniat.** — Le 4 juin dernier s'est éteint à Boncourt, où il s'était retiré dans l'entourage de son fils, curé de ce village important, François Gueniat, ancien instituteur de Goumois.

Né le 28 mai 1836, à Courroux, dans la vallée de Delémont, François Gueniat est décédé dans sa quatre-vingtième année. Après avoir fréquenté l'école primaire de son village natal, Gueniat suivit pendant une année et demie les leçons du collège de Delémont. Dès l'âge de 18 ans, il fonctionna comme remplaçant dans plusieurs écoles, en particulier à Delémont. Entre temps, il faisait des écritures et se préparait à la carrière de l'enseignement. Il suivit aussi, pendant quelques semaines, les cours de répétition organisés à l'école normale de Porrentruy.

C'est ainsi qu'il se fit connaître et apprécier. Il tint pendant deux ans l'école du Château de Porrentruy, pour aller à Soulce, où il resta deux ans, également. Il fut appelé aux Cerneux-Veusils, petit hameau des environs des Breuleux, où sa fille est actuellement encore institutrice. Au bout de cinq ans, il passa au Peuchapatte et y fit la classe pendant cinq ans encore. Du point le plus élevé des Franches-Montagnes, il descendit aux bords du Doubs, le fleuve au lit noir, à Goumois, où il enseigna pendant trente-deux ans, et où il prit sa retraite. C'est le 2 août 1868 que Gueniat se décida enfin à subir l'examen du brevet primaire, non seulement pour améliorer quelque peu sa situation financière, mais surtout pour donner plus de stabilité à ses fonctions. Le subside de l'Etat aux instituteurs brevetés était en effet plus élevé que celui des fonctionnaires sans brevet ; en outre, la réélection périodique mettait ces derniers dans une situation très précaire, à la merci de tous les incidents scolaires qui peuvent se produire dans une commune.

Gueniat était certainement un instituteur de l'ancienne école, mais il savait intéresser ses élèves et leur faire aimer l'étude. Il employait ses loisirs à créer des moyens intuitifs dans sa classe : tableaux récapitulatifs, planches diverses, cartes et croquis géographiques. C'était un citoyen tranquille et modeste. Agé de 72 ans, et atteint d'une surdité qui lui rendait difficile la discipline dans une classe qui a compté jusqu'à septante-cinq élèves, il se rendit enfin aux sollicitations de sa famille et demanda d'être mis à la retraite.

Ce n'est pas sans regrets qu'il quitta les bords du Doubs, où il s'était efforcé de former par l'école d'honnêtes gens et de grands cœurs.

Comme nous l'avons dit, François Gueniat se retira avec sa famille à Boncourt, où un de ses fils est curé. C'est là, entouré de l'affection des siens, qu'il s'est éteint paisiblement et qu'il a été inhumé, laissant à ses collègues un bel exemple de fidélité au devoir, de travail assidu, de dévouement à sa famille et à ses concitoyens.

H. GOBAT.

FRANCE. — Un hommage au corps enseignant. — A l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de la Marne, M. le sénateur Léon Bourgeois a prononcé un émou-

vant discours où, après avoir rappelé les actes de dévouement du personnel enseignant de la Marne, il a rendu hommage à tout le corps de l'enseignement primaire français :

...Et voici maintenant que notre pensée s'élève plus haut encore, vers ceux qui sont là-bas sur le front, au combat, et que nos vœux vont vers eux avec toute l'ardeur de notre cœur. C'est avec le même élan que notre souvenir reconnaissant va vers ceux qui ont été là-bas et qui maintenant ne sont plus...

Ils sont nombreux ceux qui ont pensé que l'appel fait aux hommes valides d'aller à la frontière pour risquer leur vie devait être plus profondément entendu par les maîtres de la jeunesse, car ils ont reçu du pays le dépôt de ses traditions et l'obligation de communiquer le sentiment et l'amour de la patrie aux enfants, les hommes de demain.

Ils se sont dit, ces instituteurs, qu'ils portaient à la fois pour leur pays et pour leur classe. Ils se sont dit qu'ils allaient là-bas pour donner un suprême exemple aux enfants de leur école, ce qui est une autre façon de faire sa leçon, mais plus éloquente et qui laissera dans l'esprit de ces enfants une trace plus profonde, car ils se diront : « Si la classe est aujourd'hui vide, c'est que le maître qui l'occupait est mort là-bas pour la patrie... »

Ceux qui ont donné cette leçon sont nombreux dans le département de la Marne. Ainsi, sur 268 instituteurs mobilisés de notre société, 13 ont été tués, 34 sont blessés et 6 ont disparu. C'est-à-dire que un sur cinq a payé sa dette suprême à la France.

Messieurs, quand un corps comme le vôtre, simplement, sans phrases, offre à la patrie de tels sacrifices, je crois qu'il n'est pas possible, dans l'ensemble du pays, d'en trouver un plus digne du respect, de la confiance et de l'admiration du pays...

.

Nous sortirons de cette enceinte réconfortés, et s'il en était besoin, avec une confiance plus grande dans le succès définitif de nos armes et de nos idées, car les enfants que vous avez formés et leurs maîtres ne doivent pas être séparés dans notre pensée. Ils vont au combat pour défendre leur pays et la cause de la civilisation. Car la France se bat pour défendre son sol et ses idées dans l'ensemble du monde.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des hommes éminents des pays neutres. Quelques-uns m'ont dit : « Expliquez-nous bien pourquoi se bat la France, pourquoi elle s'est lancée sans regarder en arrière dans cette lutte formidable où toute son existence est engagée. »

J'aurais pu répondre à ces neutres, auxquels j'ai donné les explications que vous devinez, quelque chose de plus simple :

« Regardez l'école nationale, ce qu'elle enseigne à nos enfants, les idées de justice, de droit, de vérité qu'elle fait pénétrer dans leur esprit et dans leur cœur ; regardez comment leurs maîtres savent mourir pour ces idées et vous saurez pourquoi la France se bat et pourquoi sa victoire sera la victoire du droit, de la civilisation et de la liberté. »

PARTIE PRATIQUE

ÉCONOMIE AGRICOLE

Le lait.

Dans l'*Educateur* du 15 juin 1912, ce sujet a été traité au point de vue de la formation, de la composition et des nombreuses maladies du lait ; aujourd'hui, nous étudierons surtout les procédés de conservation de cet aliment de première nécessité et l'installation d'une grande laiterie moderne. (La leçon qui suit, ainsi que les clichés qui l'illustrent, sont dus à l'obligeance de M. A. Masson, directeur de la Laiterie agricole à Lausanne.)

* * *

Le lait. — Le lait provient de la mamelle des mammifères. Le plus employé, le lait de vache, est un liquide opaque, blanc, tirant sur le jaune ; sa saveur est douce, légèrement sucrée. Sa densité (1,03) est un peu plus grande que celle de l'eau. Abandonné à lui-même, il se sépare en trois couches distinctes : la couche supérieure, que l'on appelle crème, est jaunâtre, onctueuse et épaisse ; elle est formée de globules gras, qui servent à la fabrication du beurre. Au-dessous vient une couche bleuâtre, plus dense et moins consistante : c'est le lait écrémé, qui contient en suspension la plus grande partie de la caséine du lait, en dissolution de la caséine et de la lactose, et divers sels minéraux. Enfin, au-dessous du lait écrémé, est une couche excessivement mince de cristaux microscopiques de phosphate de chaux.

Utilité du lait. — Le lait est un aliment de première nécessité. C'est la nourriture exclusive du premier âge ; il intervient pour une large part dans l'alimentation des malades, des convalescents, des vieillards et des enfants ; il est très utile aussi aux adultes. De plus, c'est du lait que nous tirons le beurre et le fromage, produits alimentaires de grande valeur.

Conservation du lait. — Le lait contenu dans une mamelle saine ne renferme presque pas de microbes, mais, dès qu'il en est sorti, il se contamine très rapidement au contact du pis de la vache, des mains du vacher, des ustensiles de la laiterie. Les microbes et bactéries trouvant, dans la chaleur et la composition du lait, des auxiliaires favorisant leur reproduction, se multiplient avec une rapidité extraordinaire et, au bout de peu de temps, un centimètre cube peut en contenir plusieurs millions. Le lait subit alors des phénomènes de fermentation très complexes et des modifications de plus en plus profondes, à mesure qu'il s'est écoulé un temps plus long depuis la traite. Il devient ainsi très rapidement impropre à la consommation. Aussi a-t-il fallu chercher divers moyens propres à assurer sa conservation pendant un jour ou deux, afin d'en permettre la distribution dans les centres urbains.

Aujourd'hui on obtient ce résultat par le froid, et les installations modernes des établissements destinés à fournir le lait aux grandes localités comportent un certain nombre d'appareils spéciaux propres à refroidir de plus ou moins grandes quantités de lait.

Une laiterie modèle ¹.

Dans l'installation d'une laiterie modèle, l'espace n'est point ménagé. Les locaux sont vastes, bien aérés et parfaitement éclairés. La plus grande propreté règne partout. L'eau chaude et froide, la vapeur sous pression, la force et la lumière électrique, le chauffage central sont dans toutes les pièces. Des installations hygiéniques avec douches, des locaux pour le séchage des habits sont à la disposition du personnel et des garçons-livreurs. Il y a une salle des machines avec générateur à vapeur, machine frigorifique, réservoir de conservation du froid et fabrication de la glace ; on y voit aussi les bureaux de la direction et de la comptabilité, puis un laboratoire pourvu de tous les appareils nécessaires à l'analyse et au contrôle journalier du lait.

Dans un vaste hall sont les appareils nécessaires au *pesage et au filtrage du lait* (Fig. 1). Tout à côté, se trouve une chambre de conservation où le lait descend dans de grands bassins après avoir passé sur les appareils de réfrigération. Il y est maintenu à une température constante de 3 à 4 degrés. Chacun des grands

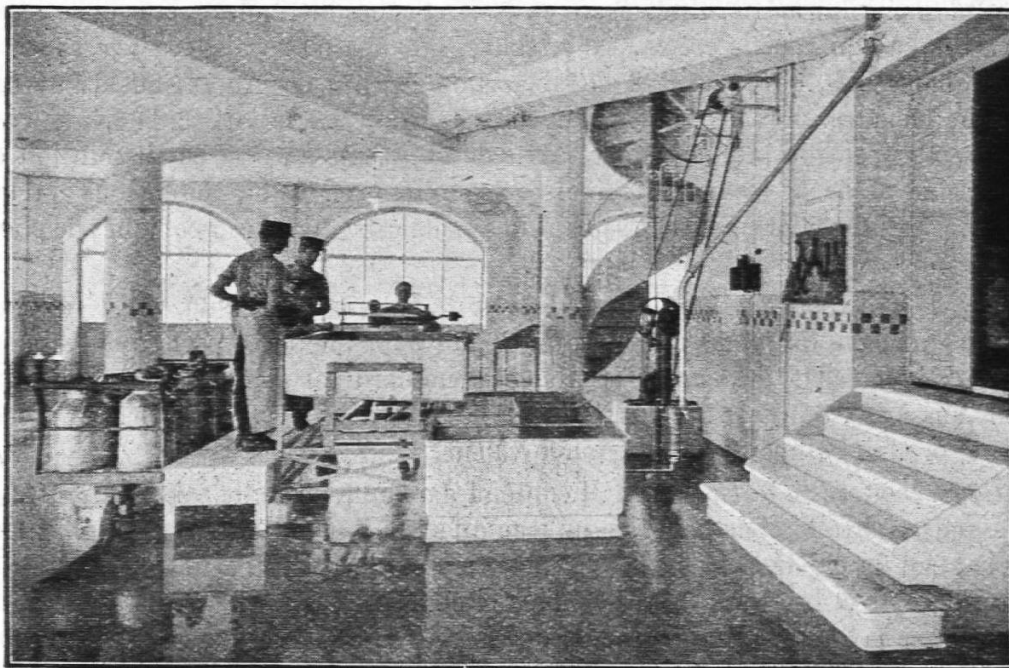


Fig. 1. — *Pesage et filtrage du lait.*

bassins est muni d'un robinet de soutirage spécial pour le remplissage des bidons servant à la distribution du lait à domicile.

¹ Les nouvelles installations de la Laiterie agricole, rues St-Martin-Couvaloup, à Lausanne, dont il est fait ici la description, suffisent à la manutention journalière de 35 000 kg. de lait, provenant de plus de trente sociétés de laiterie des districts de Lausanne, Morges, Cossonay, Echallens et Lavaux.

Les classes du degré supérieur, qui prennent Lausanne pour but de leur course scolaire, visiteront avec fruit cet établissement de tout premier ordre ; pour obtenir l'autorisation nécessaire, s'adresser, à l'avance, à M. A. Masson, directeur.

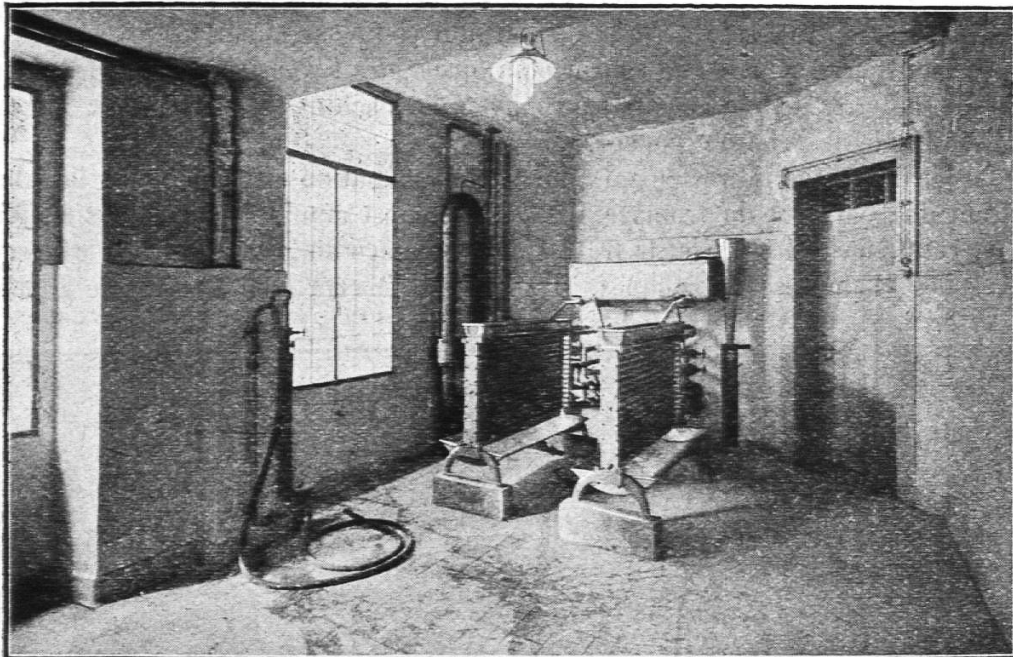


Fig. 2. — Les réfrigérants.

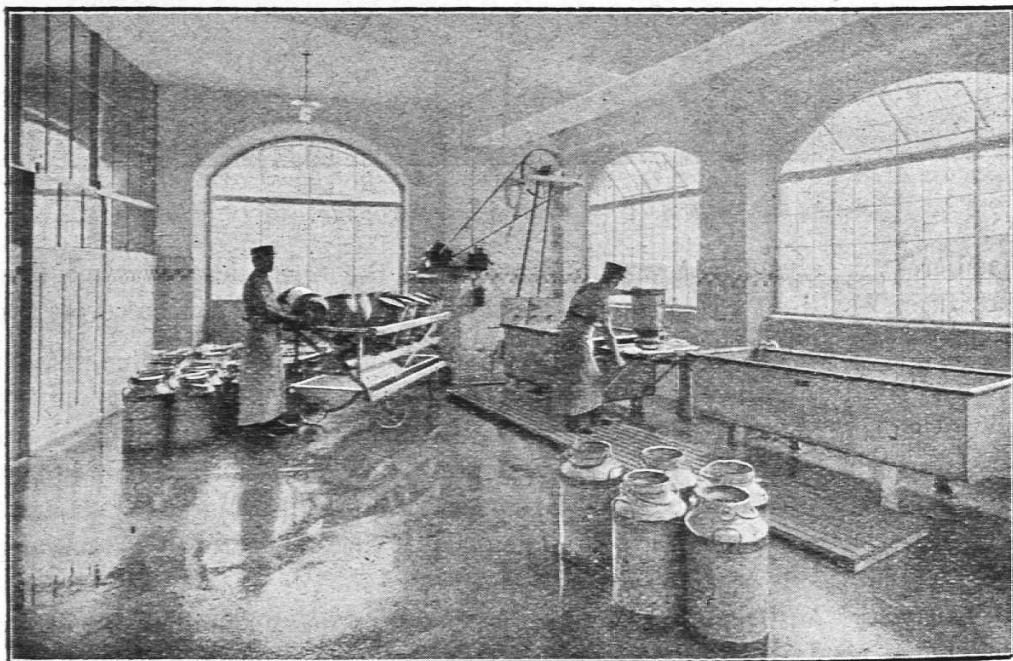


Fig. 3. — Lavage mécanique et à vapeur des bidons à lait.

Les réfrigérants (Fig. 2) se composent de tubes métalliques superposés formant un serpentín dans lequel circule continuellement un courant d'eau froide, presque glacée, pendant que le lait à refroidir coule sur la surface extérieure.

Un soin tout particulier est apporté au *lavage des bidons* (Fig. 3) et des ustensiles de laiterie. Ce lavage se fait au moyen de machines spéciales avec rinçage à l'eau froide et séchage à vapeur.

Le lait non vendu directement pour la consommation est employé à la fabrication du beurre et du fromage. La *beurrerie* est munie des machines les plus modernes pour le barattage, le travail et le moulage du beurre qui est conservé dans des chambres frigorifiques. Dans la *fromagerie* (Fig. 4) sont de grandes

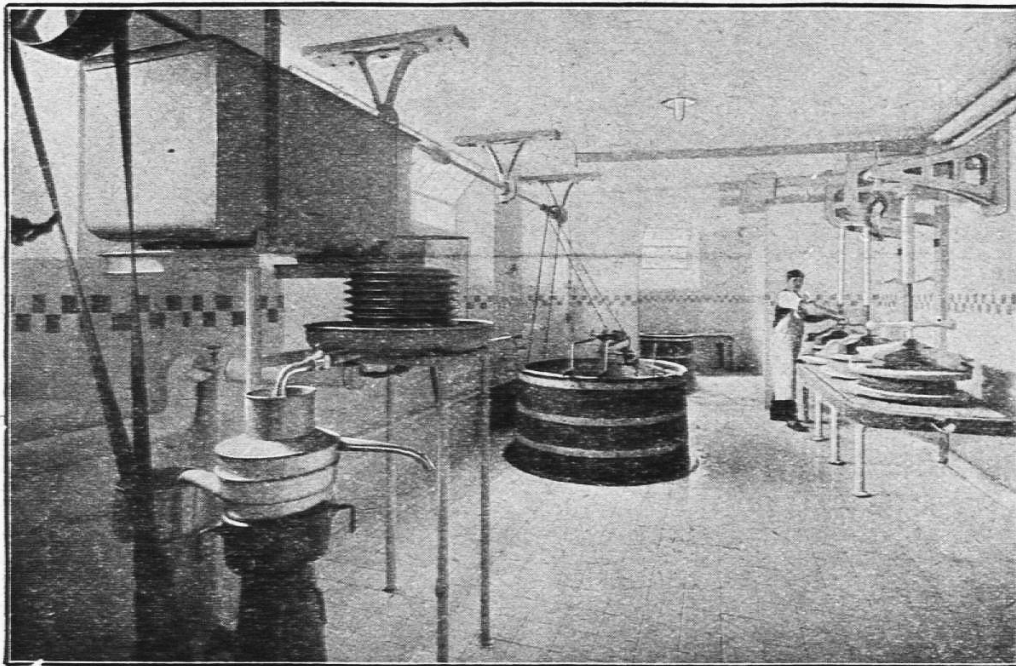


Fig. 4. — Fromagerie à vapeur.

chaudières avec chauffage à vapeur, des presses, des écremeuses, des machines centrifuges, etc. Tout à côté, sont de vastes caves aménagées pour recevoir plus de 2000 pièces de fromage.

LEÇONS D'APPLICATION

VOCABULAIRE. *Famille de mots :* lait (latin *lac*), laitage, laitoux, laiterie, laitier, laitière, laitance, laité, laitue, laitron, allaiter, allaitement, délaiter, délaitage, délaitouse, petit-lait, lactaire, lactate, lactation, lacté, voie lactée, lactéine, lactescence, lactescent, lactifère, lactique, lactose, lacto butyromètre, lacto-densimètre.

Homonymes : lait (liquide sécrété par les femelles des mammifères), lait (suc de certaines plantes), laid (désagréable à voir), lai (petit poème), lais (jeune bali-veau qu'on laisse en coupant un taillis), laie (animal), legs (don fait par testament).

Expressions à expliquer : Dents de lait. — Un lait de poule. — Frères ou sœurs de lait. — Vache à lait. (Personne ou chose dont on tire un profit continu). — S'emporter comme une soupe au lait. (Se fâcher facilement et rapidement). — Sucrer une doctrine avec le lait. (En être imbus dès l'enfance).

DESSIN : Bidons servant au transport du lait. (Voir Fig. 3.)

DICTÉES : Le lait.

Le lait est un aliment. Il est produit par la femelle des mammifères. Le lait de vache, le plus employé, est un liquide blanc, opaque, d'une saveur légèrement sucrée et un peu plus lourd que l'eau. Au repos, dans un lieu frais, il se couvre d'une couche jaunâtre, onctueuse, appelée crème. Du lait on tire le beurre et le fromage.

Conservation du lait.

Le lait s'altère avec la plus grande facilité et devient très rapidement impropre à la consommation. Pour augmenter sa durée de conservation, il faut observer la plus grande propreté dans toute sa manutention : propreté des vaches dont il faut laver les mamelles à l'eau tiède avant de les traire, propreté des mains du vacher et de tous les récipients employés. Il faut ensuite refroidir le lait pour retarder la fermentation lactique.

Le beurre. Le fromage.

Le beurre est une matière grasse, d'un goût agréable, extraite du lait. C'est un excellent aliment ; il entre dans de nombreuses préparations culinaires. Le fromage est un mélange de matières grasses et de caséine obtenu par la coagulation du lait. Les fromages gras sont fabriqués avec des laits non écrémés. Les fromages mi-gras ou maigres proviennent de laits plus ou moins écrémés. La grande richesse du fromage en matières grasses et azotées en fait un aliment complet et de facile digestion.

RÉDACTIONS : Comment on chauffe une tasse de lait.

SOMMAIRE : Vous devez prendre soin de votre petite sœur pendant l'absence de votre mère. — Vous préparez une tasse de lait. — Dites tout ce que vous faites.

SUJET TRAITÉ : Papa a été mobilisé et maman doit le remplacer dans les travaux des champs. De mon côté je fais tout ce que je puis pour lui venir en aide. Je garde la maison et prends soin de ma petite sœur. Quand elle a faim je lui chauffe une tasse de lait. Je dois d'abord allumer le feu. Pour cela, je place du petit bois dans le fourneau-potager. Je mets dessus des morceaux un peu plus gros, puis des bûches. Je prends un morceau de papier ; je le froisse dans mes mains et le place sous les brindilles. Je fais craquer une allumette et j'enflamme le papier. Bientôt un bon feu flambe sous la casserole. Je surveille le lait qui s'y trouve ; lorsqu'il bout, je le verse dans une tasse où j'ai mis un morceau de sucre. Je laisse un peu refroidir ; je goûte et, quand il est à point, je le donne à bébé qui le boit avec le plus grand plaisir.

Le lait dans les villes.

SOMMAIRE : Utilité du lait. — Après la traite. — Le lait est amené en ville. — Il est filtré, analysé, refroidi. — Il est livré aux clients.

SUJET TRAITÉ : Parmi les aliments qui servent à la nourriture de l'homme, le lait occupe une des premières places. D'un aspect agréable, d'une saveur appétissante, il peut servir d'aliment sans aucune préparation. Il entre aussi dans la composition d'une grande variété de mets excellents. La modicité de son prix le place à la portée de toutes les bourses et on le trouve sur la table du pauvre comme sur celle du riche.

La distribution du lait, dans les grandes villes, donne lieu à une industrie d'une réelle importance. Les agriculteurs apportent le lait frais, aussitôt traité, dans les locaux de réception que possède chaque village. Le lait y est filtré et expédié immédiatement par chars, par camions-automobiles, par wagons de train ou de tramways jusqu'à la laiterie centrale établie dans la ville ou dans son voisinage immédiat.

Le lait y est de nouveau filtré, analysé, puis conduit, à l'aide d'une pompe pneumatique, sur les réfrigérants, d'où il sort à une température de 3 à 4 degrés, pour tomber directement dans les grands bassins isolés de la salle de conservation. Il en est soutiré, au fur et à mesure des besoins, pour être livré directement aux clients par les soins des garçons laitiers qui, matin et soir, parcourent toutes les rues de la ville.

ARITHMÉTIQUE

1. Quel est le bénéfice brut réalisé sur la vente de 100 l. de lait payé fr. 0,193 le kg. et revendu fr. 0,24 le l. (Densité du lait 1,03).

Solution : Prix de revient d'un l. fr. $0,193 \times 1,03 = \text{fr. } 0,19879$. Prix de vente de 100 l. = fr. 24 ; prix d'achat de 100 l. = fr. 19,88 ; différence = fr. 4,12.

Réponse : Le bénéfice est de fr. 4,12.

2. J'ai acheté 8 l. de lait qui pèsent exactement 8,2 kg. Ce lait a-t-il été mouillé et, si oui, combien y a-t-on ajouté d'eau ?

Solution : 8 l. de lait pur = $1,03 \times 8 = 8,24$ kg.

Le lait que j'ai acheté pèse $\begin{array}{r} 8,2 \end{array}$ »

Différence 0,04 kg.

Chaque fois que l'on remplace 1 l. de lait par 1 l. d'eau, on a une différence de poids de 1,03 kg. — 1 kg. = 0,03 kg. Il a donc été ajouté $0,04 : 0,03 = 1 \frac{1}{3}$ l. d'eau.

Réponse : On y a ajouté $1 \frac{1}{3}$ l. d'eau.

COMPTABILITÉ

Pendant le mois de juin 1915, une grande laiterie a fait les ventes suivantes :

Ventes en gros : 454 800 kg. de lait à fr. 0,193 le kg. ; 4650 kg. de beurre de table à fr. 3,80 le kg. ; 1700 kg. de beurre de cuisine à fr. 3,40 le kg. ; 8420 kg. de fromage à fr. 192 le q. *Ventes au détail :* 60 275 l. de lait livré dans les magasins à fr. 0,22 le l. ; 204 602,5 l. de lait livré à domicile à fr. 0,24 le l. ; 1642,250 kg. de beurre de table à fr. 4 le kg. ; 633,5 kg. de beurre de table à fr. 3,60 le kg. ; 3201,750 kg. de fromage gras à fr. 2,40 le kg. ; 2248,5 kg. de

fromage mi-gras à fr. 2,20 le kg.; 1720 kg. de fromage maigre à fr. 1,85 le kg.; des marchandises diverses : pâtes molles, œufs, etc., pour fr. 3414,10.

Quelle a été pour ce mois la vente journalière moyenne ?

GRANDE LAITERIE
Ventes du mois de juin 1915.

Quantités.		Prix du kg. ou du l.	Sommes.
		Fr. C.	Fr. C.
<i>Ventes en gros :</i>			
454 800	kg. de lait	0 193	87 776 40
4 650	kg. de beurre de table	3 80	17 670 —
1 700	kg. de beurre de cuisine	3 40	5 780 —
8 420	kg. de fromage	1 92	16 166 40
<i>Ventes au détail :</i>			
60 275	l. de lait livré dans les magasins	0 22	13 260 50
204 602,5	l. de lait livré à domicile.	0 24	49 104 60
1 642,250	kg. de beurre de table	4 —	6 569 —
633,5	kg. de beurre de cuisine	3 60	2 280 60
3 201,750	kg. de fromage gras	2 40	7 684 20
2 248,5	kg. de fromage mi-gras	2 20	4 946 70
1 720	kg. de fromage maigre	1 85	3 182 —
Marchandises diverses, pâtes molles, œufs, etc.		— —	3 414 10
		Total	217 834 50
<i>Vente moyenne par jour : fr. 217 834,50 : 30 = fr. 7 261 15</i>			

VAUD. — CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Examens annuels de 1915. (Suite.)

ALLEMAND

Exercices à choix. — Les phrases allemandes serviront de dictées pour être modifiées ensuite suivant les indications données.

1^{re} Année. — Schacht, nouvelle édition.

1. a) Répondez aux questions suivantes en employant « Schüler », « Schülerin » et « Lehrer » avec l'article défini : Wer ist aufmerksam ? wen hört ihr ? wessen Feder seht ihr ? wem gehorcht ihr ? — b) Complétez par les cas voulus de « Lehrer » et de « Lehrerin » avec le possessif de la première personne du singulier : Lehrer ist jung ; ich liebe Lehrer ; das Pult ist hoch ; ich gehorche
2. Ajoutez chaque fois un attribut substantif : die Feder ist ; die Federn und der Bleistift sind ; das Papier ist ; das Papier und die Kreide sind ; Ludwig ist ; Ludwig und Karl sind ; Anna ist ; Anna und Marie sind
3. Complétez les questions, puis répondez : Welch Tisch ist niedrig ? Welch Feder ist stumpf ? Welch Buch ist geschlossen ? Welch Schüler antwortet nicht ? Welch Lineal brauchen wir ? Welch

- Wand zeigt ihr? Welch Heft ist blau? Welch Knaben fragt der Lehrer? Welch Schüler lernen die Lektion?
4. a) Conjuguez au présent avec un complément : lernen, hören et lesen, le premier affirmativement, le second négativement et le dernier interrogativement. — b) Formez une phrase avec : lernen, gehorchen, suchen, fühlen, tun, bewegen, nehmen, schreiben.
5. a) Répondez : Ist das Heft rot? Ist die Kreide braun? Ist der Tisch viereckig? Ist der Stuhl eine Schulsache? Ludwig ein Herr? der Federhalter ein Gerät? der Schriftsteller ein Knabe? Was tun die Buchbinder? Lernst du gern deutsch? Wozu dient das Auge? die Feder? das Ohr? — b) Formez une phrase avec : Name, Schrank, leicht, hässlich, faul, richtig, Aufgabe, loben, tadeln.

II^{me} Année. — Schacht, nouvelle édition.

1. Déclinez au singulier en faisant précéder le nom d'un qualificatif? das Heft; sein Kopf; diese Aufgabe; diese Finger; welches Fenster; keine Türe.
2. a) Conjuguez au présent et au parfait : Il me répond, il te répond, etc.; il m'interroge; je corrige mes devoirs, il m'achète un livre; il m'obéit. — b) Mettez au pluriel : Du kannst nicht alles wissen; ich will nicht gehorchen; ich muss jetzt arbeiten. Mettez au singulier : wir können deutsch sprechen; sie sollen ruhig schreiben; ihr müsst gut aufpassen; gebt ihnen Äpfel; leset deutlich, sind diese Sätze richtig?
3. Complétez : wir nehmen die Feder aus Federkasten; die Deutschen leben Deutschland; ich sitze bei Kameraden; wir legen das Buch auf Tisch; Die Bilder hängen an Wand; hänge deinen Hut Haken; ihr sprecht von Freunde; stecke Gummi in Federkasten; das Löschblatt liegt zwischen Blättern des Heftes; Gehe zu Lehrer; das Tintenfass steht vor Schüler, der Stuhl des Lehrers hinter Pulte; eine Bank steht neben andern; die Menschen wohnen in Häusern; nach der Schule gehen wir in Haus; wir bleiben jetzt in Schulstube; der Lehrer schreibt den Namen des Schülers auf Blatt.
4. a) Répondez à ces questions : Was tut ihr während der Pause? Woher nimmst du die Kreide? Woran sitzen die Schuhe? Wozu brauchen wir die Federn? Womit hört man? Wohin wirft man den Ball? Woraus nimmt man das Messer? Woran hängt man die Bilder? Worüber fliegt der Vogel? — b) Faites des phrases avec : zumachen, Aufgabe, loben, warten, wohnen, draussen, drinnen, oben, unten, hier, dort, sitzen, legen, stellen, steigen, zeigen.
5. Faites l'inversion dans les phrases suivantes : der Fussboden ist der unterste Teil des Zimmers; der Lehrer gibt dem Schüler eine Aufgabe; die Franzosen leben in Frankreich; ein Regenschirm steht in der Ecke des Zimmers; ihr sollt fleissig arbeiten.
- (A suivre.)



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

VAUD **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

Bibliothèque Cantonale et Universitaire

La Bibliothèque cantonale et universitaire sera fermée pour la revision du lundi 2 août au samedi 11 septembre inclusivement. **Rentrée générale des volumes jusqu'au samedi 24 juillet.**

Les retards seront frappés d'une amende de 20 centimes par volume et par jour de retard. (Art. 41 du règlement.)

Le service du prêt à domicile sera ouvert au public le mercredi 25 août de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Le catalogue sera à la disposition des emprunteurs les 23 et 24 août, de 9 h. à midi.

Lausanne, le 17 juin 1915.

Département de l'Instruction publique
et des Cultes.

Écoles primaires

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant primaire pour le 1^{er} semestre 1915, pourront être encaissées dès le 10 juillet aux Recettes de district.

Celles du district de Lausanne seront payables à la Banque cantonale vaudoise, sur présentation de la dernière attestation pour années de service délivrée par le Département.

Lausanne, le 6 juillet 1915.

LAUSANNE

MAISON MODÈLE

MAIER
& CHAPUIS

VETEMENTS

*façon soignée
coupe moderne.*

DRAPERIE

*anglaise, française,
suisse.*

COSTUMES

sur mesure.

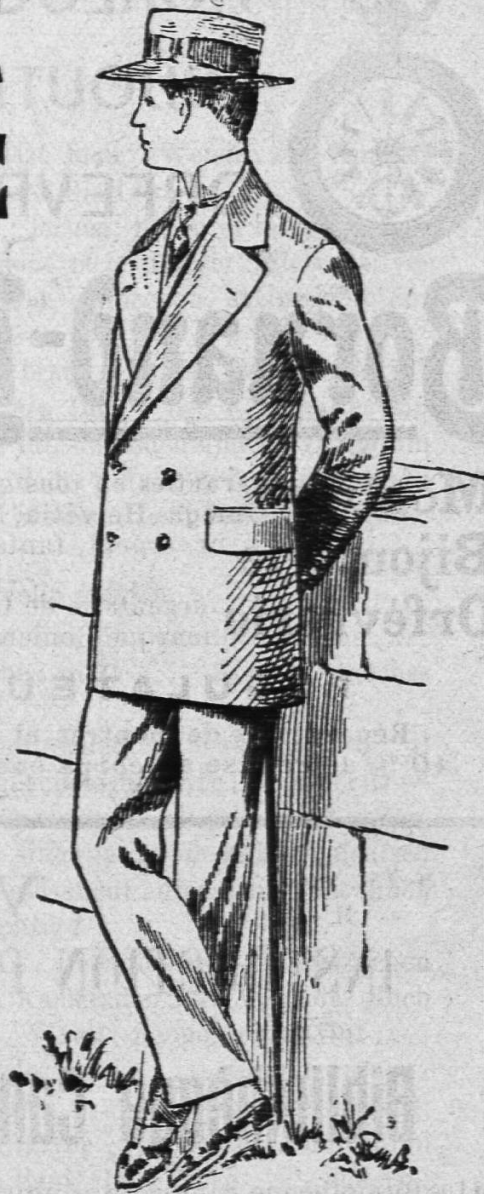
MANTEAUX

de pluie.

BLOUSE

pédagogique.

10 ⁰/₀ 30 jours
aux
instituteurs
de la S.P.V



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADÉAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i>	<i>St-LOUIS</i>	<i>MILAN</i>	<i>BRUXELLES</i>
1878-1889-1900	E.U.A. 1904	1906	1910

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

 Le plus grand choix de **CHŒURS** existant 

Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRERES
(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LI^{me} ANNEE. — N^o 29

LAUSANNE — 17 Juillet 1915.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION „ATAR”. GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> ,	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1. —
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i>	0.75
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> . prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> . Relié	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
II ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —



A. BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

**Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple
au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : Funèbres Lausanne.**

*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne
par les membres de la S. P. V.*

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Faire-Part naissances, mariages, deuils, sont exécutés promptement
par les Imprimeries Réunies (S. A.), Lausanne.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Dr W. A. B. COOLIDGE, M. A.

Fellow du Magdalen College Oxford
Membre honoraire des Clubs Alpins anglais, français et italien.

LES ALPES

dans la Nature et dans l'Histoire.

ÉDITION FRANÇAISE par EDOUARD COMBE.

Couronnée par l'Académie française.

Un fort volume in-8° sur papier de luxe.

orné de 16 clichés autotypies sur papier couché,
hors texte, d'après les photographies de
MM. Vittorio Sella, A. Holmes, V. de Cessole, Guido Rey, etc.

Avec 7 cartes spéciales des passages alpestres.

Prix : 7 fr. 50

Le livre du Dr Coolidge est une admirable œuvre de vulgarisation écrite par un homme qui a consacré à peu près toute sa vie à l'étude de la montagne et qui a exploré la chaîne des Alpes en presque toutes ses parties, pendant plus de quarante années.

C'est à ce livre unique en son genre dans la littérature alpestre, que l'on peut considérer comme une sorte d'Introduction générale à l'étude des Alpes, que devra avoir recours désormais quiconque voudra se faire une idée de la constitution et de la distribution topographique des Alpes, de leur étendue, de leurs glaciers, de leur flore, de leur faune, de leurs habitants, de leur rôle politique, de leur exploration et de leur conquête relativement récente par les alpinistes et les guides.

Cet ouvrage est en somme une véritable encyclopédie de l'Alpe, que tous les Alpinistes et amis de la montagne doivent posséder.

EMILE JAVELLE

Souvenirs d'un Alpiniste.

Préface de HENRY BORDEAUX

Un fort volume in-8°, illustré de 8 photographies hors texte 3 fr. 50.

Cette nouvelle édition, remaniée et illustrée d'un livre célèbre depuis longtemps, consacrera définitivement la gloire d'Emile Javelle qu'on a appelé « le père de la littérature alpestre ». La préface que M. Henry Bordeaux a écrite pour cette nouvelle édition constitue une étude générale très intéressante sur la littérature alpestre en langue française.

« ... L'ascension du Tour-Noir est un morceau de choix. Le style en est limpide, la marche rapide, le dessin magistral, l'intérêt progressif, et il y a de la grandeur dans la description. Peut-être n'a-t-on jamais mieux rendu, dans une simple esquisse, ce qui fait l'originalité et la beauté propre du groupe du Mont-Blanc. Toute la poésie des Alpes y est résumée comme en une vaste symphonie »

EUGÈNE RAMBERT.